

WODECQ

Son petit musée de l'arc

Tous les Robin des Bois en herbe de la région viennent ici... en pèlerins...

Le Wodecquois Christian Jolivet accueille les visiteurs sur demande dans son petit musée de l'archerie. Au programme de la visite : la découverte de l'Histoire des arcs et de l'archerie et même l'autorisation de se prendre pour Robin des bois.

Le petit musée de l'archerie de Wodecq n'est pas vraiment un musée comme les autres. Ici, pas de vitrine hermétiquement fermée ni de vigile attentif aux traces de doigts... Pas de pancarte « on touche avec ses yeux les enfants ! »... Non, ici le visiteur a le droit de manipuler et de toucher les pièces, à savoir les arcs. Et prendre en mains, c'est même ce qui est vivement conseillé par Christian Jolivet. Ce « capitaine » ne compte pas son temps lorsqu'il joue le rôle du guide. « La durée de la visite varie en fonction de l'intérêt des personnes, reconnaît ce grand amateur de tir à l'arc. Parfois la visite ne prend que 10 minutes. Certaines personnes y restent des heures. »

Si le petit musée de Christian Jolivet attire autant, c'est parce qu'il peut se transformer au besoin en stand de tir. « Je ne dispose que d'une seule pièce, qui est une ancienne grange », précise le Wodecquois. Alors, pour gagner de la place, l'homme a installé

un système de poulies qui soulève les tables d'exposition. En quelques minutes le musée a laissé la place à un stand de tir. Christian Jolivet n'est pas que le guide du musée, il est surtout le capitaine d'une compagnie comptant 15 archers : la compagnie de l'arc droit. « Elle est la seule de Belgique, assure-t-il. Nous participons à des reconstitutions de batailles médiévales en France et en Belgique. » En plus des foires sur le thème du Moyen-Âge, le capitaine réunit ses archers pour

CERTAINS RESTENT DES HEURES DANS SON PITTORESQUE MUSÉE...

des séances de tir régulières et leur enseigne ses techniques. Alors, dès qu'un visiteur occasionnel émet le souhait d'apprendre à tirer comme Robin des bois, le Wodecquois se met en quatre pour le satisfaire. Il dispose pour ce faire d'une panoplie complète d'arcs droits adaptés à toutes les tailles, car cette activité est accessible à tous, « dès que l'on sait tenir droit sur ses deux pieds ». Malgré tout, tirer à l'arc demande de l'entraînement. Dès que le néophyte a trouvé l'arc en bois qui lui convient, il doit apprendre la position de l'archer. Il s'installe de

profil face à la cible qui est un dessin de lapin collé sur un disque en rotin, puis positionne son arc. Le bras gauche tendu tient l'arme, en prenant garde à ne pas faire ressortir le coude pour éviter les accidents. La flèche est placée sur l'encoche. Puis les choses se corsent. Il faut tirer la corde avec trois doigts jusqu'au niveau de la bouche pour la tendre. Dès que l'on pense avoir convenablement visé, il faut lâcher d'un coup sec. Avant de toucher le lapin, les essais se multiplient, toujours sous le regard attentif du professeur qui ne lâche pas son élève tant que sa maladresse risque de le blesser. Car, « si de nos jours, tirer sur une cible est une activité ludique et sportive pratiquée dans les compagnies d'archers et les clubs de tir, il ne faut pas oublier que l'arc reste une arme de guerre, lance Christian Jolivet avec sérieux. Dans sa version moderne, il est utilisé dans le cadre de missions commando. » ■

CAMILLE GAUBERT



Son musée en un clin d'oeil se transforme en stand de tir... ■ CG

1 L'ARC DES PYGMÉES

Du poison sur les pointes...



Flèches empoisonnées... ■ C.G.

Parmi les nombreux arcs exposés, certains ont une provenance plutôt étonnante. Le petit musée de Christian Jolivet possède un arc et un carquois garni de flèches qui étaient utilisés par une tribu de Pygmées. « Ces pièces miniatures m'ont été offertes par une connaissance, explique-t-il. Mon entourage connaît ma passion pour les arcs et participe activement à la constitution de la collection du musée. Dès qu'un ami part en voyage, il me ramène un arc et des flèches en cadeau. » Christian Jolivet est fier de son arc pygmée. Il en manipule les flèches avec précaution, car, « il est possible qu'il reste du poison sur les pointes. Les Pygmées en utilisaient souvent pour la chasse. »

2 L'ARC DE CHASSE

Des flèches à 450km/h !



Une vraie arme de guerre ■ C.G.

Le petit musée de l'archerie de Wodecq possède un arc de chasse américain qui peut aussi être utilisé en tant qu'arme de guerre. « Cet arc sophistiqué est très silencieux, ajoute Christian Jolivet. Il tire des flèches à une distance de 50 mètres et à une vitesse qui peut monter jusqu'à 450 km/h. » Manipuler cet arc demande du savoir-faire. « Lorsque l'on tire la corde à son maximum, la résistance est moins grande qu'avec un arc plus traditionnel, ajoute le spécialiste. Ceci permet à l'archer de disposer de plus de temps pour viser la cible. Cet arc américain de pointe est utilisé pour chasser le buffle et l'éléphant en Afrique. »

3 LE MODÈLE MÉDIÉVAL

L'arc favori du capitaine



Un objet d'art... ■ C.G.

Christian Jolivet expose ses propres arcs au sein du musée. L'un d'entre eux est un arc en bois qui est une réplique exacte d'un modèle du Moyen-Âge. Il date vraisemblablement des années 1920. L'archer wodecquois connaît les caractéristiques de son « bébé » sur le bout des doigts. « Il mesure 2,10 mètres de long. Sa corde est en chanvre. Elle est étonnamment bien conservée, décrit Christian Jolivet, le sourire jusqu'aux oreilles. Aujourd'hui, il est impossible de trouver un tel arc dans le commerce. » Pourtant, Christian Jolivet n'hésite pas à s'en servir. Avec cet arc, il se sent revenir à ses rêves d'enfants lorsqu'il admirait Thierry la Fronde et les indiens d'Amérique.

EN PRATIQUE

5 euros le musée et stand de tir

★ 5 euros

> C'est le prix d'une entrée au petit musée de l'archerie de Wodecq. Elle comprend la découverte de la collection d'arcs et la séance d'initiation au tir. Cette sortie est familiale et bon enfant : il n'y a pas de limite de temps pour découvrir cet endroit. Pour visiter, il suffit de prendre contact avec Christian Jolivet qui vous ouvrira les portes de son musée avec plaisir. Pour le contacter : 0494422797 ou au 068665625. Place de Wodecq, 34 à Ellezelles.

★ 2 cibles

> et 3 flèches. Après la visite, au cours de laquelle Christian Jolivet vous expliquera l'évolution de l'arc au cours de l'Histoire (de l'arc à propulsion de la Préhistoire jusqu'à l'arc moderne utilisé en compétition) le visiteur pourra apprendre à viser sur l'une des deux cibles installées dans la salle. Une fois le musée transformé en stand de tir, vous pourrez vous essayer aux joies de l'archerie. A chaque essai, vous avez droit à trois flèches pour atteindre votre cible. A vos arcs ! ■

CODE DE CONDUITE

Archers gentlemen : on ne boit pas, on ne jure pas...

A l'image de la chevalerie, l'archerie disposait au Moyen-Âge d'un code d'honneur et de valeurs à défendre. « Un bon archer s'appelait un « franc archer », explique Christian Jolivet. Il disposait de privilèges. Il ne payait pas de taxe et se faisait offrir le gîte et le couvert chez l'habitant. Par contre, il était attaché à un seigneur et devait donner sa vie pour le défendre. » Pour commémorer l'héritage de son ancêtre médiéval, l'archer moderne respecte un code de bonne conduite. Ainsi, Christian Jolivet a mis en place des règles au sein de sa compagnie. « L'important est le respect mutuel, explique-t-il. Malgré les différences d'âges, de sexe ou de statut social, dès qu'une



personne participe aux séances de tir, elle est un archer avant tout. Ici, il est interdit de parler de religion, de politique ou de tenir des propos grossiers. Les règles de sécurité doivent être aussi scrupuleusement respectées : il est interdit de tirer à l'arc quand on a bu. » ■ CG

GRANDGLISE (BELOEIL)

À 101 ans, Lucienne, notre fidèle lectrice

Lucienne Delbart a fêté ce dimanche ses 101 ans. Belle occasion d'échanger de riches souvenirs d'une vie bien remplie pour une de nos plus anciennes lectrices. Lucienne est d'ailleurs vraisemblablement la doyenne de nos lectrices (et lecteurs). A 101 ans, Elle lit encore son Nord Eclair chaque matin. Nous ne pouvions pas manquer l'occasion d'évoquer, même rapidement, les grandes lignes de vie de cette dame qui tout le monde dans Grandglise (Beleuil) nomme affectueusement « Mancienne ». Elle l'a réaffirmé avec conviction ce samedi lors de la visite de courtoisie menée par

une délégation du Collège Communal de Beleuil : « Lire le journal, cela m'entretient la mémoire. Je lis beaucoup et c'est mon plus grand plaisir ». Une longévité que le bourgmestre, Luc Vansaigne, a par ailleurs humoristiquement expliqué : « Peut-être est-ce aussi le fait qu'elle soit née à Grandglise, village qu'elle n'a jamais quitté ? » Lucienne a vu le jour le 27 janvier 1912, quelques semaines avant le naufrage du Titanic. Son enfance ? C'est la première guerre mondiale qui s'est terminée lorsqu'elle avait six ans. L'autre guerre la marquera aussi, lorsque son mari est déporté durant de longues an-



A 101 ans, Elle lit encore son Nord Eclair chaque matin ■ COMM

nées et qu'elle part à vélo vendre du savon ou travailler en bonnetterie pour nourrir ses jumelles. Elle a le souvenir vif, la répartie facile et des anecdotes à nous conter. Et, selon le maire, lorsque « Mancienne » lève son verre, « l'on a vraiment envie de l'imiter. » Aujourd'hui, sa fille dé-

vouée Gaby et son petit-fils Philippe (Phil's confection) veillent tendrement sur ses jours heureux. Félicitations et bon anniversaire « Mancienne » et merci pour cette belle histoire ! Et n'oubliez pas de continuer de nous lire encore de nombreux matins. ■

ATH

Un restaurant mis sur le gril par les conseillers

Ce vendredi se déroulait le premier conseil de la nouvelle majorité et on peut dire qu'elle pourrait faire mieux ! Lors de cette séance, un point a fait bondir les conseillers de l'opposition du groupe Forum et Ecolo : le remplacement du matériel de cuisine du restaurant « Viandes Etc » situé Place du Marché aux Toiles à Ath. Le maire a rapelé le dossier : « En 2012, le Collège a été informé du dossier présenté en urgence par les services des déficiences aux appareils électroménagers de la cuisine du restaurant « Viandes Etc ». Parallèlement, nous avons appris qu'il revenait à la Ville, qui percevait un loyer, de mettre à disposition des locataires exploitants le maté-

riel immobilier par destination et qui sert à la pratique de la restauration. Et là le groupe Forum n'est pas d'accord : « Nulle part, dans la convention initiale, il n'est prévu que nous fournissions une cuisine équipée et que nous en assurions l'entretien et le remplacement. Cette clause qui est d'ailleurs rarissime dans ce type de location aurait dû être indiquée et aurait sans doute même prévu que le locataire assume l'usure de ce matériel. » Sur le fond du problème, le premier Magistrat Athois n'a pas pu (ou voulu) répondre et s'est contenté d'un peu satisfaisant « C'est un dossier qui date des années 2000 et nous allons pas revenir à chaque conseil sur des choses anciennes ! ».